

Vers une politique nationale

Éléments d'une politique d'information géographique dans la sphère urbanisme, habitat, construction

François SALGE a indiqué que l'information géographique :

- ♦ est un bien partagé ;
- ♦ nécessite de repérer les bonnes pratiques d'usage dans les métiers, d'organisation, de partenariat et de définition de l'appui apporté au RST.

Il existe toujours :

- ♦ un cycle décisionnel des politiques : définition, mise en œuvre, suivi, évaluation, évolution. Il s'agit là d'une réflexion dynamique et il convient de s'organiser intelligemment de ce point de vue ;
- ♦ un cycle de vie des applications géomatiques : recherche, expérimentation locale, développement plus général, mise en œuvre.

Une réflexion dynamique a été lancée sur ces différents points, qui croise :

- ♦ les thématiques métier (programmes LOLF) ;
- ♦ la gestion des procédures administratives génératrices d'information géographique (géolocalisation ou, à défaut, géoréférencement)
 - ♦ l'observation et l'analyse territoriale, la vision prospective des territoires ;



- ♦ la géo-documentation, afin de conserver une mémoire des informations géographiques.

S'agissant de la diffusion des données, il convient de réfléchir à une véritable politique, transversale, à tous les niveaux, depuis celle limitée au PC des agents jusqu'à Internet, en passant par le réseau local, I2, ADER, le niveau intra-administration, le niveau inter-administrations et interministériel. Enfin, le dernier axe de réflexion est celui des compétences et de la formation.

Conclusion

S'agissant de savoir quels questionnements prioritaires et quels partenariats privilégier, Françoise de BLOMAC, animatrice du débat, a retenu de cette journée qu'il se passait beaucoup de choses dans le domaine de l'IG et que cette autonomie était réelle. Pour passer à une phase d'industrialisation, quelles sont les priorités à donner à l'action ?

François SALGE a évoqué les quatre axes à développer, selon lui :

- ♦ l'industrialisation des processus de production des données métier ;
- ♦ l'expérimentation et le déploiement de méthodes d'analyse spatiale ;
- ♦ la « traduction géomatique » du Code de l'Urbanisme ;
- ♦ le questionnement sur le lancement d'une démarche de type «



système d'information national » sur l'urbanisme, ou encore sur le logement.

Par ailleurs, la nécessité de passer des accords-cadre de niveau national pour faciliter les partenariats locaux est clairement ressortie du débat, de même que la nécessité de créer des structures permettant le partage des informations et des bonnes pratiques partenariales.

Selon Françoise de BLOMAC, ce souhait de processus partagés, de démarches facilement transposables d'un territoire à un autre, impliquera de trouver un équilibre entre la richesse de l'initiative locale et la nécessité de trouver des points faisant consensus.



Coordinateur Fiches : Magali Di Salvo
CERTU / Urb
magali.di-salvo@equipement.gouv.fr
04 72 74 57 85

direction générale
de l'Urbanisme
de l'Habitat et
de la Construction

Certu

La connaissance du territoire est un des thèmes prioritaires du Schéma Directeur de l'Information Géographique du Ministère de l'Équipement. Afin d'aider les services qui souhaitent utiliser les SIG comme aide à la connaissance des territoires, la DGUHC et le CERTU éditent cette série de fiches qui présentent des exemples d'utilisation de la géomatique dans ce domaine.

Connaître le territoire

fiche n° 8

janvier
2007

L'information géographique et la sphère Aménagement, Urbanisme, Habitat et Construction

Séminaire des DDE et DRE du 6 décembre 2007

La DGUHC a organisé le 6 décembre 2006 au CETE de Bron une journée d'information à destination des directrices et directeurs départementaux de l'Équipement sur le thème des "bonnes pratiques d'utilisation opérationnelles de l'information géographique, des SIG et de la géomatique dans la sphère aménagement, urbanisme, habitat et construction".

Environ 80 personnes ont assisté à ce séminaire, 24 DDE, 12 DRE et 4 CETE étaient représentés. La présence de directeurs et directrices ou de leurs adjoints a montré que le sujet est bien une de leur préoccupation.

Introduction

En ouverture de cette journée, Bruno VERDON, Directeur du CERTU, a rappelé l'intérêt stratégique et opérationnel des SIG. Stratégique, car il s'agit de gérer l'information. Opérationnel, car les outils d'information géographique sont aujourd'hui très performants et permettent une visualisation en trois dimensions et de multiples croisements de données.

Le développement de l'information géographique se déroule dans un contexte administratif en forte évolution, qui offre de réelles opportunités pour l'élaboration d'une politique géomatique forte et ambitieuse au sein du Ministère de l'Équipement, au fur et à mesure de la réorganisation des différents services déconcentrés, sur la base de partenariats avec les autres services de l'État et avec les collectivités territoriales.

L'information géographique constitue même un axe

important de la modernisation de l'État, comme en témoignent l'élaboration du Schéma Directeur ad hoc, en 2003, et la création de la Mission Information Géographique. A cela s'ajoute le deuxième volet d'acquisition centralisée de bases de données et de références auprès de l'IGN, qui permettra de développer les échanges de données entre les différents partenaires.

La DGUHC, pour sa part, s'est également dotée d'une structure de coordination et d'animation centrale, animée par François Salgé.

Enfin, la politique d'information géographique s'adresse directement au Réseau Scientifique et Technique, qui bénéficie de l'appui du CERTU et des CETE. Bruno VERDON souhaite que le RST développe ce rôle d'animateur et de développeur d'usages métier, dans le domaine de

la géomatique urbaine comme dans bien d'autres : risques, ou encore transports et mobilité.



CERTU - 2007 / 1



Usages de l'information géographique

En lien avec la connaissance des territoires : caractériser et analyser les territoires, simuler l'impact d'investissement en utilisant la 3D

Olivier FREROT, DDE de la Loire, a présenté le projet « 3D » développé par sa structure en 2004, dont l'un des objectifs était de réaliser un outil de travail et de communication sur le territoire Sud-Loire, par le biais d'un partenariat avec un laboratoire de recherche universitaire stéphanois, le CRENAM, et le Paysagiste-Conseil de la Loire, Philippe Thébaut.

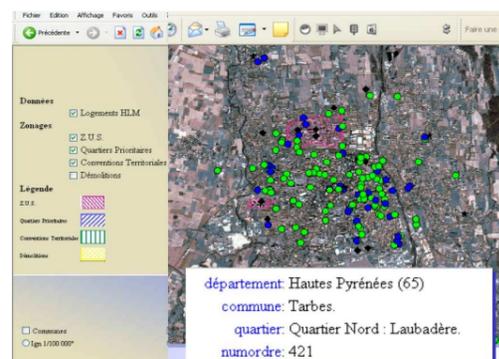


Cet outil permet de valoriser la production et la gestion de l'information géographique en interne. Il permet, de plus, une progression des usages par le partenariat, par le biais d'un groupe de travail très large, sur le thème : « méthodes et techniques de représentation de l'information géographique en 3D pour servir les besoins des "aménageurs" ». Il a réuni de nombreux partenaires locaux, producteurs de données et partenaires privés. Enfin, la DDE de la Loire a passé des conventions avec l'IGN, afin d'obtenir ses référentiels et leurs droits de diffusion.

L'appui scientifique et technique du Crenam se poursuit par l'intermédiaire de Florence Jacquinod, qui démarre une thèse (financement sous forme de CIFRE) au CRENAM sur les usages de la 3D en lien direct et régulier avec la DDE 42.

Localisation du logement social : exemples d'analyses et de croisements

Thierry VATIN, DRE Adjoint de Midi-Pyrénées, a présenté le pôle Géomatique Midi-Pyrénées, qui a permis de développer une application de localisation du logement social par l'information géographique. Ce projet a été mené en partenariat avec l'Agence d'Urbanisme de Toulouse. L'atlas ainsi constitué a été mis à la disposition de toutes les DDE de la région et des bailleurs

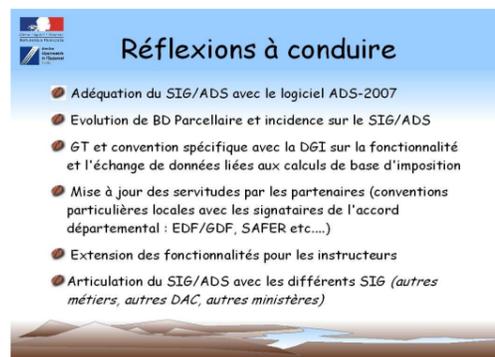


sociaux, par Intranet et Extranet.

Il s'est avéré un outil précieux pour l'analyse urbaine. L'utilisation de l'atlas dans des domaines très divers montre l'intérêt des outils transversaux pour appréhender le contexte général. Il s'agit d'un investissement inscrit dans la durée, sur plusieurs années. L'exploitation de cet outil demande des compétences expertes. En définitive, l'essentiel est de l'utiliser pour croiser des données, ce qui permet d'enrichir et de fiabiliser des bases de données.

Dans le domaine du droit des sols : informatisation des PLU et des SUP et utilisation pour l'application du droit des sols

Christian LEVY a présenté la démarche de SIG thématique menée par la DDE de la Sarthe, dans le cadre de laquelle le Préfet a confié à la DDE la mission de coordonner le SIG départemental en inter-services. Suite à sa restructuration, la DDE devait effectivement jouer un nouveau rôle de conseil en aménagement des unités territoriales. La réforme de l'ADS a encore ajouté à l'opportunité de cette réorganisation.



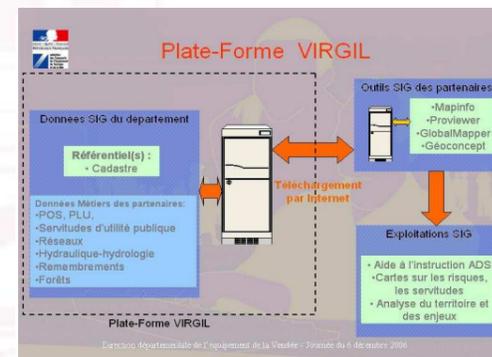
Ce SIG thématique (SIG-ADS, pour « application du droit des sols ») comporte deux outils différents :

- ♦ une aide aux usagers et aux collectivités : la consultation sur Internet des possibilités de construire sur une parcelle et des servitudes attachées dans le cadre d'un projet partagé avec Conseil général, mené depuis 2003 ;
- ♦ une aide aux instructeurs ADS : la consultation simple et rapide des PLU numérisés qui accompagne le rôle interservices SIG de la DDE.

Ces projets sont partagés par le Préfet et le Président du Conseil Général de la Sarthe, qui ont eu à cœur de faire jouer à la DDE un rôle de maître d'œuvre.

Partenariat inter-administration entre la DDE de Vendée et la Maison des Communes

Jean-Claude ROFFET, Adjoint au DDE de Vendée, a présenté le partenariat VIRGIL, acronyme de «



les communes et structures intercommunales et permettre une meilleure gestion de ce type d'information.

Ce partenariat DDE85-VIRGIL a permis d'instaurer un cadrage précis de la numérisation POS-PLU grâce à :

- ♦ la mise à disposition du référentiel PCI par VIRGIL ;
- ♦ l'élaboration d'un cahier des charges technique de numérisation des POS et PLU ;
- ♦ l'imposition d'un format d'échanges SIG unique pour garantir une totale opérabilité : EDIGÉO ;
- ♦ la mise en place d'outils de contrôle homogènes, en collaboration avec la Maison des Communes.

Il entre aujourd'hui dans une période nouvelle, passant de l'échelle départementale à une échelle régionale. Cela ne sera pas sans conséquences sur son avenir.

Pilotage et animation de la politique géomatique régionale en Pays de la Loire

Alain LAVILLE-FOURNIER, DRE Adjoint des Pays de la Loire, a présenté le projet SIGLOIRE, dont l'objectif est d'organiser et développer les échanges de données en interministériel, entre les niveaux départemental et régional. En parallèle, a été développé le projet GEOPAL. En effet, le dispositif d'échanges entre l'Etat et les collectivités a été fortement structuré par la mise en place de SIGLOIRE : certains partenaires locaux (conseils généraux, associations de communes), qui pensaient fédérer autour d'eux toutes les démarches de partenariat, ont vu apparaître, pour la première fois, des services de l'Etat unis. GEOPAL vise à développer l'échange de données entre tous les acteurs publics de l'information géographique par une mise en réseau des plates-formes d'échanges en région Pays de la Loire dans une relation partenariale équilibrée.

Le Préfet de Région et le Président de Région ont adressé une lettre de mission à Dominique Caillaud, Député de Vendée, personnalité forte et reconnue

en matière de géomatique, afin d'animer la mise en commun des réflexions de tous les acteurs publics concernés. Le projet est en cours de définition et son financement sera pris en compte dans la négociation du contrat de projet 2007-2013.

Actualités de niveau national : Information sur les développements récents

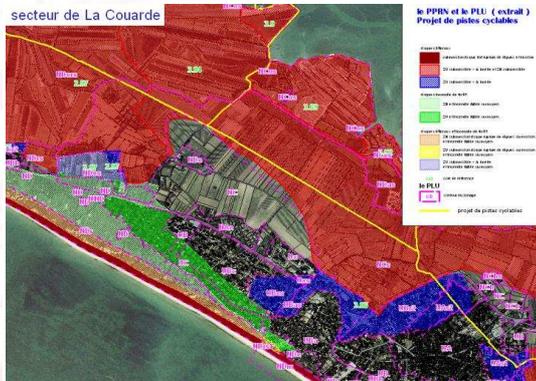
François SALGE a évoqué les thèmes suivants :

- ♦ le contexte national, marqué par le SDIG, la création de la MIG, l'appui technique du RST par le CERTU et les CETE, la maîtrise d'ouvrage de la géomatique, les niveaux de coordination de l'information géographique et les initiatives locales (CDIG) ;
- ♦ la situation actuelle à la DGUHC, qui vient de créer sa propre MIG, dont il assure l'animation, afin de développer l'usage de la géomatique, de veiller à la cohérence des politiques IG à tous les niveaux et de contribuer à la prise en compte des développements technologiques ;
- ♦ le protocole avec l'IGN, signé sur la période 2006-2010, qui permettra d'équiper les services du Ministère de référentiels avec des tarifs préférentiels et l'intégration de partenariats locaux ;
- ♦ la Journée d'information de la DRAST, le 14 décembre 2006 ;
- ♦ la convergence entre le plan cadastral informatisé et le RGE, qui devrait aboutir ;
- ♦ les Conseils Généraux, utilisateurs de SIG ;
- ♦ la difficulté du recensement des SIG-SUP (Servitudes d'Utilité Publique) réalisés en DDE ;
- ♦ l'information géographique dans ADeLE, avec la mise en place d'un Comité de Pilotage qui a permis l'ouverture du Géoportail de l'administration ;
- ♦ la directive INSPIRE du 21 novembre 2006, qui vise à faciliter la circulation des informations entre les différents niveaux de gouvernement, depuis le niveau local jusqu'au niveau européen. Sa logique est la suivante : l'information doit être recherchée là où elle est créée et la mieux gérée ;
- ♦ le site national territoires.gouv.fr, qui ne pourra vivre que grâce aux remontées d'informations locales, émanant notamment des DDE.

Pour les Plans de Prévention des Risques : utilisation d'un SIG dans le cadre de l'élaboration de PPRN

L'exemple du PPRN littoral de Charente-Maritime

Denis ROUSSIER, de la DDE de Charente-Maritime, a présenté l'utilisation d'un SIG dans le cadre de l'élaboration du PPRN littoral de l'île de



Ré, qui a considérablement facilité la concertation avec les élus locaux et la population. Sur la base d'un fond cartographique, cet outil a effectivement permis la superposition de multiples couches d'information, de plus en plus précises.

Cette démarche s'est appuyée sur une forte volonté du Conseil

Général de Charente-Maritime, qui avait déjà créé un syndicat mixte en vue de l'informatisation des 470 communes du département de Charente-Maritime et acquis un orthophotoplan.

Aujourd'hui, les instructeurs de permis de construire sur l'île ont accès à une base de données très complète, qui permet, en cliquant sur une zone du PPR, d'obtenir son règlement exact et de pouvoir instruire le dossier. Cette base de données existe dans chaque commune de l'île et le public peut venir la consulter.

Les PPRN en Martinique

Jack ARTHAUD, de DDE de Martinique, a présenté l'informatisation et la mise en ligne du

PPRN, accessible depuis le site Internet de cette dernière : <http://www.martinique.equipement.gouv.fr>

Ce site donne accès au SIG en 3 pages :

- ♦ une page d'introduction, qui rappelle le fait que le plan de prévention des risques est un outil de prévention, et qu'il en

existe d'autres en matière de sauvegarde, d'information et d'organisation des secours ;

- ♦ une page permettant à l'utilisateur de se localiser à partir du nom de la commune, du quartier ou des références cadastrales de sa parcelle ;
- ♦ une troisième page, qui constitue le cœur du site, qui regroupe toutes les informations en 4 clics : la gestion des fonds de plans, l'information sur les zonages réglementaires, un utilitaire de zoom et de déplacements (notamment un outil permettant d'avoir l'information que l'on souhaite par rapport à la présence de tel ou tel aléa).

Il est possible de générer un état imprimable mêlant les informations sur le zonage réglementaire, les cartes des aléas et les règlements associés. Couplé avec Internet, le PPR est ainsi accessible au plus grand nombre et, notamment, aux professionnels travaillant avec cet outil, comme les notaires et les agences immobilières. Une nouvelle fonctionnalité est proposée depuis décembre 2006 : un outil de génération automatique des documents d'information pour les propriétaires bailleurs ou les vendeurs.

Pour la mise en œuvre d'observatoires des territoires : l'expérience SIGREEL

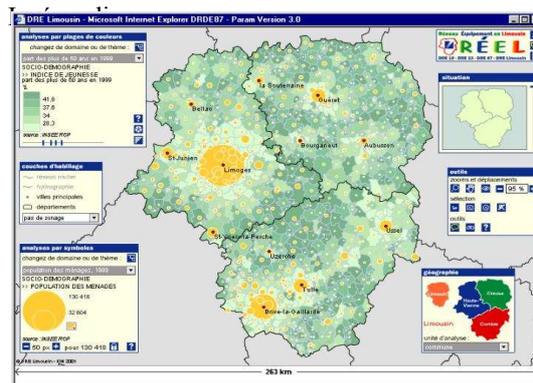
Gilles PINEL, Responsable du Service Etudes, Prospective et Evaluation à la DRE du Limousin, a

présenté le SIGREEL, Système d'Information Géographique du Réseau Equipement en Limousin. Il s'est construit à partir de 2002, sous la houlette du Directeur régional adjoint de l'Equipement du Limousin, qui chapeautait un administrateur de données et une chargée de mission. Le maître-

mot de ce projet était de constituer « un réseau régional mutualisé », afin :

- ♦ de patrimonialiser les données produites par les différents services en les plaçant dans un entrepôt accessible à tous ;
- ♦ de disposer d'outils permettant une connaissance globale et partagée des territoires ;
- ♦ d'améliorer la qualité de nos expertises de territoires ;
- ♦ de diffuser de l'information vers nos partenaires.

Il comporte une partie cartographique et un volet entrepôt de données. Cet outil a nécessité des moyens financiers (pour l'acquisition des bases de données IGN), mais aussi humains, très importants, ainsi qu'une volonté politique forte et constante.



Service Prospective & Observatoire du Territoire

Les PPR en Martinique : Le site internet

... ET ON OBTIENT UN DOCUMENT IMPRIMABLE REGROUPANT TOUTES LES INFORMATIONS

Les informations sur le zonage réglementaire

+

Les cartes des aléas

+

Les règlements associés

Conclusion de la matinée

François SALGE a pointé l'utilisation des SIG comme outils de dialogue et de communication entre les DDE et leurs partenaires, y compris lors de séances plénières avec la Préfecture et les collectivités locales.

En outre, selon lui, les données capitalisées dans les SIG permettent, à l'évidence, de simuler tel ou tel événement : inondation, rupture d'une digue, nouvel aménagement... Ainsi, les services sont de plus en plus en situation de contribuer au débat sur les conséquences d'un tel événement, ce qui est très important dans le cadre d'une vision prospective du territoire.

Enfin, un SIG permet de réaliser des économies substantielles en études et ingénierie, mais aussi de rendre les personnels des DDE plus efficaces et, ainsi, de réaliser des gains de productivité.

► Les expériences partenariales

Organisation autour de l'information géographique en interministériel département

Didier SOULAGE, Chef du Service « Développement et territoires » à la DDE de Saône-et-Loire, a expliqué que la DDE est un important concentrateur de données au niveau départemental.

Les expériences partenariales

L'intérêt d'une structure de coordination interministérielle

- Une vision (gestion ?) coordonnée des compétences
- Des outils et protocoles communs
- Un positionnement cohérent vis-à-vis des partenaires extérieurs – Une politique de l'Etat
- Une approche partagée des territoires, en liaison avec les pôles départementaux et régionaux
- Des mutualisations possibles (ex : cadastre, référentiels, ...)
- Une implication de la préfecture

DDE de Saône-et-Loire – 6 décembre 2006 – Information géographique

Elle dispose également d'une forte technicité en matière d'information géographique, qui ne se retrouve pas dans les autres administrations. Elle se veut enfin un initiateur de partenariats.

Dans le cadre du plan Géomatique de la DDE de Saône-et-Loire, la question des partenariats a été

primordiale, qu'il s'agisse de partenariats avec d'autres administrations, des collectivités ou d'autres acteurs institutionnels : DDASS, DIREN, SDAP, DDAF, DRAC, DDCCRF, structures intercommunales. Ils ont tous fait l'objet de conventions précisant les données échangées, les modalités de mise à jour et les droits d'utilisation et de propriété des informations. Ainsi, les conventions se veulent porteuses de sens et d'engagement pour les deux structures signataires.

Didier SOULAGE s'est enfin prononcé en faveur d'une structure interministérielle de coordination en Saône-et-Loire, qui serait, idéalement, placée au sein de la Préfecture.

Une expérience de partenariat Etat-Collectivités dans le cadre du PGN, Pôle Géomatique Normand

Jean-Michel ROGOWSKI, DRE Adjoint de Basse-Normandie, a présenté le Pôle Géomatique Normand, réseau animé par le Conseil Régional de Basse-Normandie, qui s'est fédéré en 2002 en créant un lien fort avec la DRE et le SGAR. Il regroupe 70 structures, parmi lesquelles des collectivités – Conseil Régional, Conseils Généraux –, les Administrations d'Etat, des SDIS, parcs naturels régionaux, EPF, ou encore exploitants de réseaux de transports en commun. Il est composé de 90 géomaticiens et de responsables administratifs. Structure informelle, il s'est engagé sur une démarche stratégique initiée par le Conseil Général du Calvados. Il a permis l'acquisition mutualisée de licences étendues BDOrtho IGN par les collectivités, la création d'un dictionnaire de données avec des animateurs thématiques, consultable à partir d'un site Internet, et la création, en 2006, d'un groupement de commande pour l'acquisition de la BDTopo IGN.

Les actions :

- Acquisition mutualisée de licences étendues BDOrtho@IGN par les Collectivités en 2003 ;
- Création d'un dictionnaire de données avec des animateurs thématiques ;
- Création en 2006 d'un groupement de commande pour l'acquisition de la BDTopo@IGN.



Communication colloque "Information Géographique et sphère AUIP" 06 décembre 2006

En définitive, le PGN s'est avéré être :

- ◆ une structure informelle, souple, ce qui a fait son succès ;
- ◆ un lieu d'identification des acteurs et producteurs locaux de données localisées ;
- ◆ une force de proposition pour les décideurs institutionnels ;
- ◆ un générateur de liens.

© 2006 Certu
La reproduction totale
du document
est libre de droits.
En cas de
reproduction partielle,
l'accord préalable
du Certu
devra être demandé.